

TRACE LIGNE COLOR



Peinture concentrée pour traçage de terrains de sports engazonnés à base de copolymère acrylique en suspension. Forte concentration en titane. Ce produit en phase aqueuse est d'une totale innocuité pour les applicateurs, joueurs et les gazons.

donne un excellent rendu en nocturne. Elle résiste aux intempéries et aux passages des joueurs.
4 Teintes vives en stock : **BLEU**, **ROUGE**, **JAUNE** et **VERT**.
Possibilité de réaliser d'autre couleur sur demande.

DILUTION :

Type de matériel de traçage	1er Traçage	Traçage d'entretien
GREEN TRACER (double passage pour uniformiser le traçage)	1/3 env. 8 L par terrain de foot env. 10 et 12 L par terrain de rugby	1/4 env. 4 L par terrain de foot env. 5 à 6 L par terrain de rugby
PULVE GREEN ELECTRIQUE	1/3 env. 3 L par terrain de foot entre 4 L par terrain de rugby	1/4 à 6 entre 2 L par terrain de foot entre 3 L par terrain de rugby
PULV 'AIRLESS	1/1 env. 3L par terrain de foot env. 4L par terrain de rugby	1/2 entre 1.5L et 2L par terrain de foot entre. 2L et 2.5L par terrain de rugby

Les consommations sont données à titre indicatif car elles dépendent du débit de l'appareil utilisé et de la vitesse d'avancement.

NETTOYAGE :

Facile, le nettoyage se fait à l'eau ou à l'aide de notre nettoyant spécifique (Solvacryl), si l'appareil est fortement encrassé.

CONSEIL D'UTILISATION :

Quand vous utilisez un pulvérisateur, il est préférable de tamiser la solution avant de l'incorporer dans la cuve, afin d'éviter qu'une impureté ne vienne obstruer la buse.

Bien agiter le jerrican avant l'ouverture.

Préparer la solution en 2 fois pour obtenir un mélange plus homogène et stable

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Densité : 1,53 - 1,55

Extrait sec : 56.20 %

P.H. : 7 (NEUTRE)

Rendement : 1,5 l / terrain (appareil Airless)

Viscosité : 8 - 15 poises à 20 °

Liant : acrylique

Pigment : Organique

Conditionnement : jerrican 10L / 15 kg avec bouchon grand diamètre pour faciliter la manipulation.

Emballage : PEHD recyclable, non polluant et renforcé (pour éviter les litiges de transport).

Classification AFNOR : NF 36005 Famille I Classe 72B

COV Directive 2004/42 cat. A/i : 10 g/l (140 g/l max autorisé)



657 rue Paulin Labarre
45160 OLIVET
www.fbd-france.com

Tél : 02 38 69 72 92
Fax : 02 38 69 18 60
Email : contact@fbd-france.com

INNOVANT SUR TOUTES LES LIGNES